

PLUS DE POSSIBILITÉS DE STATIONNER ET DE CIRCULER

La ville étoffe son offre de parkings souterrains afin d'apaiser les stationnements ponctuels des véhicules aux abords des spectacles et services de proximité. D'ici à la fin de l'année, Extrait du dossier réalisé par Christophe Dutheil, Guillaume publié dans Canal n°309, septembre 2022.

© ville de Pantin

Publié le 01 septembre 2022

FACILITER LE STATIONNEMENT PONCTUEL

Comme toutes les villes denses de la métropole du Grand Paris, Pantin a, depuis plusieurs années, choisi de réduire le nombre de places de stationnement en surface, afin de libérer de l'espace pour élargir les trottoirs, créer des voies de bus ou encore des bandes cyclables. Parallèlement, la ville a renforcé son offre de parkings souterrains. Le but ? « *Donner de nouvelles possibilités de stationnement ponctuel, à fort niveau de rotation, aux visiteurs et clients des commerces et des marchés, ou à tous ceux qui viennent dans la ville pour dîner au restaurant, rencontrer des amis ou bien voir un spectacle*, indique Rui Wang, conseiller municipal délégué au Stationnement et au Centre de supervision urbain. *Pour leurs stationnements quotidiens, les Pantinois qui ont besoin de leur voiture ont le choix entre l'utilisation d'un parking privé ou la souscription d'un abonnement résidentiel.* »

298 PLACES EN SOUS-SOL

En plus du parking de l'Église (144 places, rue Lucienne-Gérain), le parking souterrain du centre administratif (34 places, 84/88, avenue du Général-Leclerc) ouvrira de nouveau au dernier trimestre 2022 après une fermeture liée à l'activation du plan Vigipirate et à une remise aux normes de ses équipements. Idéal pour ceux qui ont une démarche à effectuer en mairie et ne peuvent s'y rendre en transports en commun...

La construction d'un nouveau parking de 120 places vient aussi de s'achever rue du Congo. Situé à deux pas du marché Olympe-de-Gouges et des commerces de la rue Hoche, il permettra aux clients et aux visiteurs de se garer plus facilement. « *Il ouvrira ses portes courant septembre après deux ans de travaux et sera doté de places destinées aux personnes à mobilité réduite, de plusieurs stations de recharge pour les voitures électriques et de 30 emplacements dédiés aux deux-roues motorisés* », annonce Chantal Sentubery, responsable du pôle Stationnement de la ville. Et Rui Wang d'ajouter : « *La construction d'un quatrième parking souterrain, à proximité de l'ancien marché des Quatre-Chemins, est à l'étude. Il pourrait être créé une fois les travaux de réhabilitation de la halle historique, rue Magenta, achevés.* »

FAVORISER LES ROTATIONS

D'un point de vue tarifaire, l'objectif est de favoriser la rotation des véhicules. La première heure quinze est ainsi gratuite en journée dans ces trois parkings souterrains. Des prix très intéressants – 1 euro par heure et 25 centimes toutes les 15 minutes – sont également pratiqués entre 20.00 et minuit. En dehors de ces plages horaires, le tarif devient plus dissuasif : entre 2,60 euros pour une heure trente de stationnement et 13 euros pour 12 heures. À noter qu'il est aussi possible de souscrire un forfait de stationnement mensuel (80 euros), trimestriel (220 euros) ou semestriel (400 euros).
<https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/plus-de-possibilites-de-stationner-et-de-circuler-vert-4619>

> Pour tous renseignements : régie stationnement de la Police municipale, 197-201, avenue Jean-Lolive, du lundi au vendredi, de 9.00 à 12.30 et de 13.30 à 17.00. 01 49 15 38 67 ou 01 49 15 71 14.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES, RESTONS BRANCHÉS !

Pour répondre aux nouveaux enjeux de mobilité et accélérer la transition écologique, Pantin multiplie ses équipements de recharge. La ville a ainsi délégué au Sipperec (Syndicat intercommunal pour les énergies et les réseaux de communication) le soin d'installer sur l'espace public ses Bornes bleues, lesquelles forment le plus grand réseau de recharge de véhicules électriques d'Île-de-France. D'ici à la fin de l'année, 3 000 bornes seront en effet disponibles en petite couronne.

À ce jour, les habitants ont accès à 16 Bornes bleues, réparties sur quatre sites (1, avenue Anatole-France, 84, rue Cartier-Bresson, 34, avenue du Cimetière-Parisien et 1, rue du Pré -Saint-Gervais). Dans les prochains mois, cinq nouvelles stations verront le jour à Pantin. Leur emplacement est en cours de définition.

> Plus d'informations sur le [site internet de la Sipperec](#)

EX-RN2, TOUT SAVOIR SUR LA REQUALIFICATION

En limite de Paris, l'avenue Jean-Jaurès, ou ex-RN2, fait l'objet d'un plan de requalification d'ampleur visant notamment à l'apaiser. Démarrés en 2019, les travaux ont déjà transformé, au niveau des Courtillières, l'axe en boulevard urbain. Si l'essentiel des interventions a été financé par le département, la ville a contribué à l'achat de matériaux plus qualitatifs et de végétation.

Initialement prévue entre 2020 et 2022, la deuxième phase de travaux (entre la station de métro Fort d'Aubervilliers et l'église Sainte-Marthe des Quatre-Chemins) sera finalement menée en même temps que la troisième, couvrant le tronçon église Sainte-Marthe-porte de La Villette. Les travaux débuteront mi-2023, dureront 18 mois et verront le tunnel souterrain des Quatre-Chemins comblé.

À l'automne, une réunion publique, dont la date et le lieu seront précisés ultérieurement, permettra à tous ceux qui le souhaitent de découvrir le projet dans son ensemble.

FLOTTE MUNICIPALE, LE CHOIX DE VÉHICULES PROPRES

Pantin, qui compte une flotte d'environ 200 véhicules, opte systématiquement pour l'électrique lors de ses nouvelles acquisitions (hors autocars et camions). Des Renault Zoé, des Kangoo et un Master électriques sont ainsi à la disposition de différents services municipaux. Les agents ont également accès à une dizaine de vélos à assistance électrique et à une vingtaine de bicyclettes mécaniques pour se déplacer dans la commune. Les gardiens des parcs les utilisent notamment pour effectuer leur tournée de fermeture en soirée. La ville vient également de faire l'achat de remorques électriques, lesquelles se placent à l'arrière des vélos. Les services techniques s'en servent ainsi pour se rendre dans les différents équipements du territoire avec leurs outils.

Pour se conformer à la règle de la ZFE (Zone à faible émission), qui prévoit l'interdiction de la circulation des véhicules Crit'Air 3 en juillet 2023, la moitié de la flotte communale sera renouvelée l'année prochaine. « *Nous prévoyons d'acheter des cars Crit'Air 2 et des voitures électriques pour la police municipale et les agents de surveillance de la voie publique* », conclut le responsable du garage municipal.

<https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/plus-de-possibilités-de-stationner-et-de-circuler-vert-4619>

- > En 2021, la métropole du Grand Paris a subventionné, à hauteur de 92 807 euros, l'achat de six véhicules électriques.
- > En 2020 et 2021, la métropole du Grand Paris a subventionné, à hauteur de 43 024 euros, l'achat de sept véhicules électriques.
- > En 2019, la métropole du Grand Paris a subventionné, à hauteur de 8 904 euros, l'achat de deux véhicules électriques.



Retrouvez les autres articles du dossier "Ça bouge du côté des mobilités", réalisé par Christophe Dutheil, Guillaume Gesret, Pascale Decressac, publié dans Canal n°309, septembre 2022 :

- > Pantin, une ville en mouvement
- > RER E : un train d'avance
- > Comité vélo : la parole aux usagers
- > Les berges du canal sans voiture, c'est le pied !

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.